

TEOREM

Association ETAPE SAINT ETIENNE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Grandissons ensemble

www.teorem.pro

TEOREM LYON

31, rue du Souvenir – CS 30210 - 69336 LYON CEDEX 09
Téléphone 04 72 20 10 20 – Télécopie 04 72 20 10 49

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 132 165 EUROS, INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE RHONE-ALPES ET A LA
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON – RCS LYON 445 164 429

Association ETAPE SAINT ETIENNE

Siège Social : 32 Rue Pierre COPEL - 42100 SAINT ETIENNE

N° Siren : 507 597 011

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

ETAPE ST ETIENNE

Comptes annuels

Exercice clos le

31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ETAPE ST ETIENNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention la note relative à la continuité d'exploitation exposée en annexe dans le paragraphe « Règles Générales ».

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à nous assurer, au regard des principes comptables en vigueur, de la correcte comptabilisation des subventions accordées et des aides au poste attribuées.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques


Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 10 juin 2014

Le commissaire aux comptes

TEOREM LYON



Frédéric CHEVALLIER

BILAN



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	33 094	33 094		
Droit au bail	19 090	3 845	15 245	15 245
Immobilisations corporelles				
Constructions	159 700	63 470	96 230	99 087
Installations techniques, matériel et outillage	2 396 590	2 306 524	90 066	123 735
Autres immobilisations corporelles	305 807	268 780	37 027	26 912
Immobilisations financières				
Prêts	294 055		294 055	272 245
Autres immobilisations financières	8 432		8 432	8 432
ACTIF IMMOBILISE	3 216 769	2 675 714	541 055	545 658
Stocks				
Matières premières et autres approv.	122 888		122 888	125 923
En cours de production de biens	12 369		12 369	9 662
Produits intermédiaires et finis	19 345		19 345	11 231
Avances et acomptes versés sur commandes	2 220		2 220	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	880 968	56 645	824 323	984 717
Autres créances	323 690		323 690	420 771
Divers				
Valeurs mobilières de placement	650		650	13 817
Disponibilités	2 385		2 385	116 178
Charges constatées d'avance	7 639		7 639	12 329
ACTIF CIRCULANT	1 372 153	56 645	1 315 508	1 694 629
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	4 588 922	2 732 359	1 856 563	2 240 287

BILAN



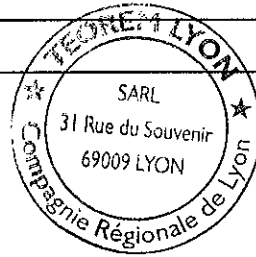
	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Autres réserves	258 789	256 611
Report à nouveau	-1 839 701	-1 570 653
RESULTAT DE L'EXERCICE	-614 666	-266 870
Subventions d'investissement	9 694	11 944
FONDS PROPRES	-2 185 884	-1 568 968
Apports	955 234	955 234
Fonds associatifs avec droit de reprise	955 234	955 234
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	955 234	955 234
Provisions pour charges	239 569	226 954
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	239 569	226 954
Fonds dédiés sur subventions	7 200	
FONDS DEDIES	7 200	
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	256 632	304 868
Découverts et concours bancaires	134 068	29 951
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	390 700	334 818
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 397	483 967
Dettes fiscales et sociales	1 714 891	1 741 166
Autres dettes	26 457	67 116
DETTES	2 840 444	2 627 067
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 856 563	2 240 287

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	94 205	1,61	63 250	0,97	30 955	48,94
Production vendue	4 807 707	82,42	5 418 936	83,53	-611 229	-11,28
Production stockée	10 821	0,19	-20 882	-0,32	31 703	-151,82
Subventions d'exploitation	931 622	15,97	1 005 063	15,49	-73 441	-7,31
Reprises et Transferts de charge	3 501 194	60,02	3 858 570	59,48	-357 376	-9,26
Autres produits	71				71	
Produits d'exploitation	9 345 619	160,21	10 324 937	159,16	-979 318	-9,48
Achats de marchandises	24 811	0,43	33 030	0,51	-8 219	-24,88
Achats de matières premières	379 790	6,51	401 647	6,19	-21 857	-5,44
Variation de stock de matières premières	7 925	0,14	18 943	0,29	-11 018	-58,16
Autres achats non stockés et charges exte	1 631 270	27,96	1 651 966	25,46	-20 696	-1,25
Impôts et taxes	157 296	2,70	143 599	2,21	13 697	9,54
Salaires et Traitements	5 922 678	101,53	6 399 776	98,65	-477 098	-7,45
Charges sociales	1 709 901	29,31	1 833 800	28,27	-123 900	-6,76
Amortissements et provisions	94 159	1,61	107 631	1,66	-13 473	-12,52
Autres charges			5 000	0,08	-5 000	-100,00
Charges d'exploitation	9 927 829	170,19	10 595 392	163,33	-667 563	-6,30
RESULTAT D'EXPLOITATION	-582 210	-9,98	-270 455	-4,17	-311 755	115,27
Produits financiers	827	0,01	1 989	0,03	-1 162	-58,41
Charges financières	14 280	0,24	12 048	0,19	2 231	18,52
Résultat financier	-13 452	-0,23	-10 059	-0,16	-3 393	33,73
RESULTAT COURANT	-595 662	-10,21	-280 514	-4,32	-315 148	112,35
Produits exceptionnels	8 971	0,15	46 423	0,72	-37 452	-80,67
Charges exceptionnelles	20 775	0,36	32 780	0,51	-12 004	-36,62
Résultat exceptionnel	-11 804	-0,20	13 643	0,21	-25 447	-186,51
Engagements à réaliser	7 200	0,12			7 200	
EXCEDENT OU DEFICIT	-614 666	-10,54	-266 870	-4,11	-347 795	130,32
Contribution volontaires en nature						
Total des produits						
Total des charges						



ANNEXES



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ETAPE SAINT ETIENNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 1 856 563 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 614 666 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par ailleurs, l'association est en cours de négociation afin d'obtenir des financements complémentaires qui lui permettrait de faire face à ces échéances.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

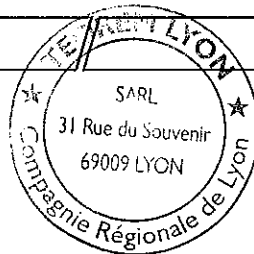
Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

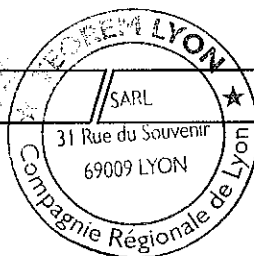


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	19 090			19 090
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 094			33 094
Immobilisations incorporelles	52 184			52 184
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	146 107	13 593		159 700
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 404 372	8 230	16 011	2 396 590
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 123			3 123
- Matériel de transport	143 772	930	13 000	131 702
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	149 206	21 777		170 983
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 846 579	44 530	29 011	2 862 097
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	280 678	26 201	4 391	302 487
Immobilisations financières	280 678	26 201	4 391	302 487
ACTIF IMMOBILISE	3 179 441	70 731	33 403	3 216 769



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		44 530	26 201	70 731
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		44 530	26 201	70 731
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		29 011	4 391	33 403
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		29 011	4 391	33 403

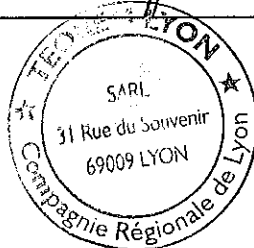


Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 845			3 845
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 094			33 094
Immobilisations incorporelles	36 939			36 939
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	47 020	16 450		63 470
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 280 636	35 918	10 030	2 306 524
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 055	496		1 552
- Matériel de transport	128 307	5 497	13 000	120 804
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	139 826	6 599		146 425
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 596 844	64 960	23 030	2 638 774
ACTIF IMMOBILISE	2 633 783	64 960	23 030	2 675 714

Notes sur le bilan



Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 514 784 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	294 055		294 055
Autres	8 432		8 432
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	880 968	880 968	
Autres	323 690	323 690	
Charges constatées d'avance	7 639	7 639	
Total	1 514 784	1 212 297	302 487
Prêts accordés en cours d'exercice	26 201		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 391		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	2 292
FRS AVOIR A RECEVOIR	579
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	3 351
OPCAREG	1 718
COMPL GR CAT + TC	35 731
AIDE AU POSTE / EA	236 704
INTERETS A RECEVOIR	1
Total	280 376

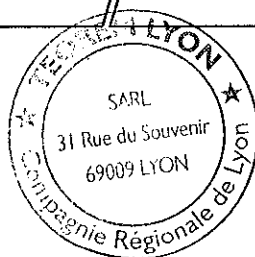


Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise	955 234			955 234
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise	955 234			955 234
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	256 611	2 178		258 789
Report à Nouveau	-1 570 653		269 049	-1 839 701
Résultat de l'exercice	-266 870	-614 666	-266 870	-614 666
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	11 944		2 250	9 694
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	-613 734	-612 488	4 429	-1 230 650



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	226 954	12 615			239 569
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	226 954	12 615			239 569
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		12 615			
Financières					
Exceptionnelles					

La provision pour dette sociale a fait l'objet d'une provision nette pour 2013 de 12 615 € et s'élève à 239 569 € au bilan clos le 31.12.2013.

Hypothèses retenues :

- Départ 65 ans à l'initiative du salarié
- Taux actualisation retenu 3.00%
- Taux de progression des salaires 1.50%
- Taux de rotation du personnel 2%
- Taux de charges social retenu 47%

Dettes



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 840 444 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	134 068	134 068		
- à plus de 1 an à l'origine	256 632	70 400	186 232	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 397	708 397		
Dettes fiscales et sociales	1 714 891	1 714 891		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	26 457	26 457		
Produits constatés d'avance				
Total	2 840 444	2 654 213	186 232	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	68 537			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	36 769
INTERETS COURUS S/EMPRUNT	670
AGIOS A PAYER	717
PROVISION CONGES PAYES	276 799
RAPPEL SALAIRE	16 700
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	163 791
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	3 340
ETAT CH.FIS./CONGES A PAY	5 493
ETAT AUTRES CH. A PAYER	57 062
Total	561 341



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			



Notes sur le compte de résultat

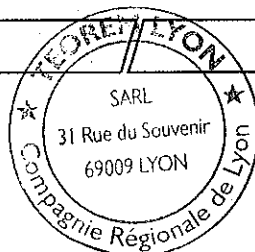
Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice	614 666	
Part du résultat de l'ESAT Administratif sous contrôle de tiers Financeurs	2 337	
Part du résultat sur gestion conventionnée	2 337	
Part du résultat sur gestion libre	612 329	

Résultat Etape ST-ETIENNE : - 284 636.60 €

Résultat Etape MONTBRISON : - 120 990.71 €

Résultat ESAT : - 209 038.26 €



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 238 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	3	1	4	4
Employés	33	13	46	46
Ouvriers	104	84	188	188
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	140	98	238	238

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 24 641 heures.

Certaines heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation, par les salariés, ont donné lieu à comptabilisation en charges de celles utilisées.

Les autres n'ont pas donné lieu à demande de la part des salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Compte tenu de l'organisation, les 3 plus hauts cadres dirigeants font parti du comité de Pilotage.

Ces fonctions sont remplies par des personnes bénévoles. Il n'y a par conséquent aucune rémunération allouée aux 3 plus hauts cadres dirigeants de l'Association.



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	239 569
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Emprunts restants dus	255 961
Découvert autorisé	120 000
Autres engagements donnés	375 961
Total	615 530